

© www.Marches-Publics.info[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 15 février 2018

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNE DE LA VALETTE DU VARMme Le Maire
Place Général de Gaulle
83160 La Valette du Var
Tél : 04 94 61 90 90 - Fax : 04 94 61 90 66**W** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Entretien des Pelouses Naturelles ainsi que la Maintenance & l'Entretien des Installations d'Arrosage des Espaces Sportifs
Référence	MAPA2018-02
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Durée	12 mois
DESCRIPTION	Les prestations, objet du présent marché concernent l'entretien des pelouses naturelles des stades : - Félix ROUGIER, avenue François Duchâtel - d'une superficie de 8250 m2 - VALLIS-LAETA, avenue Pablo Picasso - d'une superficie de 9134 m2 et de l'Espace Sportif Jacques ROUX, avenue d'Estienne d'Orvès - d'une superficie de 9525 m2 ainsi que la maintenance et l'entretien de l'arrosage automatique de certains espaces sportifs sur la commune de La Valette-du-Var.
Code CPV principal	77320000 - Entretien de pelouses sportives La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Une visite sur le site est préconisée afin d'analyser correctement le présent cahier des charges. Au préalable, le candidat devra prendre rendez-vous auprès de Monsieur Julien FARCY - Au 06.85.52.94.56 Une attestation de visite sera délivrée à la fin de celle-ci.
	Valeur estimée hors TVA : 65 000,00 €
Reconductions	Oui Nombre de reconductions éventuelles : 2

Conditions relatives au contrat

Financement

Cette dépense est imputée sur le budget communal pour la ville de la Valette-du-Var

Les sommes dues au titulaire en exécution du présent marché seront rémunérées par virement, au moyen d'un mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

Le dépassement du délai de paiement ouvre de plein droit et sans autre formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le bénéfice d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai.

Décret n° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, modifiant le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008, définit la mise en oeuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics.

Forme juridique

Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.

En vertu de l'article 45-I-4° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En vertu des articles 45-V et 45-III-2° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché ou certains de ses lots, plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Dans le cas où le groupement présenté serait autre que sous forme de groupement solidaire, le groupement sera contraint d'assurer cette transformation lorsque le marché lui sera attribué.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par

ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du
 groupement. (disponible à l'adresse suivante :
<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des
 critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
 40 % : Prix

- Pour le critère : « Valeur technique au vu du mémoire
 technique » (notation sur 20 points et pondéré à 60 %) :
 Les points attribués à chaque rubrique du mémoire technique sont inscrits
 au mémoire technique.

Toute rubrique du mémoire technique qui ne sera pas renseignée ainsi
 que la non fourniture d'un document demandé dans le mémoire technique
 entraînera l'obtention de la note zéro et l'élimination du candidat.

Toutes conditions générales de services jointes au pli d'un candidat seront
 déclarées nulles et non avenues et il n'en sera tenu compte ni dans
 l'analyse de l'offre ni dans l'exécution du marché.

La valeur technique s'appuiera sur l'analyse du mémoire technique. La
 non présentation de celui-ci rendra l'offre non conforme et sera rejetée par
 le pouvoir adjudicateur

- Pour le critère « Prix au vu du D.D.E.D. » (notation sur 20 pondéré à 40
 %) :

La note du critère prix sera calculée selon la formule suivante :

$20 \times (\text{Prix le moins onéreux} / \text{Prix analysé})$ pondéré à 40 %

Tout rabais ou remise de toute nature qui n'est pas expressément autorisé
 par le présent règlement ne sera pas pris en compte.

La note finale sera obtenue de la manière suivante :

NOTE FINALE sur 20 = Note pondérée du Critère n°1 + Note Pondérée
 du Critère n°2

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques

Mairie de La Valette-du-Var

Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics

Place Général de Gaulle

83160 La Valette-du-Var

Tél : 04 94 61 90 25

marches.publics@lavellette83.fr

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels
 et additionnels :

Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **12/03/18 à 16h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception
 des offres.

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :
Mairie de La Valette-du-Var
Direction des Services Techniques Cellule Marchés Publics
Place Général de Gaulle
83160 La Valette-du-Var

Renseignements complémentaires

Le présent marché, accord-cadre, mono-attributaire sera exécuté par le biais de bons de commande, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Le montant maximum annuel hors taxes est fixé à : 65 000 € H.T.

Le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification.

Il pourra ensuite être reconduit deux fois au maximum, sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans. Cette reconduction sera tacite et le titulaire ne pourra s'y opposer.

Dans l'hypothèse où le Pouvoir Adjudicateur ne souhaite pas reconduire le marché, il devra notifier sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception, au moins 3 mois avant la fin de la durée du marché.

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

BP 40510 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

*référé pré contractuel (CJA, art L.551-1 et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants);

*recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Toulon - 5 rue racine - CS 40510 - 83 041

TOULON CEDEX 9

Téléphone : 04.94.42.79.30 - Télécopie : 04.94.42.79.89 - greffe.ta-toulon@juradm.fr

ou Cellule Marchés Publics (coordonnées rubrique renseignements)

Envoi le 15/02/18 à la publication